

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 5 (1917)
Heft: 6

Artikel: Etymologies romandes
Autor: Bertoni, Giulio
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-817697>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ETYMOLOGIES ROMANDES

par GIULIO BERTONI.

IV.

Frib. *achubré* « de toute sa force ».

Je crois que nous avons à faire avec le mot *bré* « bras » (*brachium*). La première partie de cette locution (*achu-*) représente le latin *ad* + *su(r)sum* « par dessus », de sorte que *achubré* pourrait se traduire littéralement : « par dessus le bras ».¹ C'est par le sens concret qu'on est arrivé à une signification abstraite (p. ex. prier *achubré* « avec ferveur »).

Frib. *akuilli* « chasser le bétail ».

Le verbe *akuilli* vient, à mon avis, de **ad* + *colligire* (**colligire* est pour *colligere*, cp. franç. *acueillir*)². Le sens a été d'abord : « réunir, recueillir »³ et puis : « réunir le troupeau du bétail pour le chasser, pour l'amener ». Dans le patois de Bournois (Doubs), il existe le verbe *ekedre* « chasser le bétail » remontant à -*colligere* et à Châtenois *aitiudre* (cp. *tiudre* cueillir) signifie : « exciter à avancer les bêtes de trait à l'aide du fouet ou d'autre moyen ».

¹ Les formations de ce genre ne sont pas rares dans les dialectes fr.-provençaux. Cp. *toudoulón*, *todolón* « toujours » (prop^rt tout de long), Glâne : *toparâ* « aussi » (prop^rt tout pareil).

² L'étymon *acuculare* ne peut pas être pris en considération, grâce au -*k-* conservé.

³ Dans quelques patois franco-provençaux, *se kuilli* a le sens de « s'en aller, partir » (prop^r. « se préparer pour partir, se réunir pour le départ »). A Blonay, *acuilli* signifie : « lancer, jeter ».

Frib. borí « collier pour l'attelage des chevaux ».

La terminaison *-i* représente naturellement le suff. latin *-ellu* (cp. frib. *marti* marteau). Le radical n'est autre chose que *burra* « bourre ». Le mot va donc avec les franç. *bourlet* *bourrelet* « coussin rempli de bourre ; bandeau rembourré que les chevaliers portaient autour de leur casque dans les tournois ». On sait, en effet, qu'on enfonce de la bourre dans le *borí*, qui est donc **burr-ellu*, tandis que le franç. *bourrelet* est **burr-ell-ettu*. Je rattache aussi à *burra* le fr.-prov. *barlaté*, *berlaté*, *barlatâ* « porteur de fromages, œufs ou autre chose de la campagne en ville », à savoir **burr-ellett-ariu*, ainsi appelé grâce au coussin rempli de bourre que les campagnards avaient l'habitude de mettre sur le cheval ou le mulet ou sur les épaules pour porter les paniers. L'anc. franç. *bourrel* avait le sens de sac rempli de bourre. De *barlaté* est venu le franç. dial. rom. *blatier* (même sens), que M. Wissler, Schweiz. Volksfranzösisch, Erlangen, 1909, n'enregistre pas. Je saisiss enfin l'occasion pour faire observer que le franç. *bourrelet* avec le sens de « renflement circulaire » (*Dict. gén.*, no 2, p. 276) n'est pas probablement le même mot que le précédent, mais un dérivé d'un radical **bora* *borra* « masse arrondie », d'où viennent vall. *bourlot* « peloton », *bourlette* « tumeur arrondie, boule », poit. *bourolle* « vessie », vén. *borondolo* « rotolo » *borondolar* « rotolare », lomb. *borín* « capezzolo », etc. Nigra (*Zeitschr. f. rom. Phil.*, XXVIII, 7) tirait tous ces mots d'un lat. *orbis* avec métathèse, opinion invraisemblable, que M. Meyer-Lübke, *Rom. Et. Wb.*, no 1214 ne mentionne même pas. Il postule, en revanche, un mot obscur **bora* « runder Holzklotz », mais il vaut mieux, à mon avis, s'en tenir au radical préroman **bor- borr-*, auquel je rattacherai aussi le tess. *bora* « tronc d'arbre ».

Frib. cotsón « tresse de chanvre non battue ».

Ce mot n'a pas été relevé par Gierig, *Terminologie der Hanf- und Flachskultur*, Heidelberg, 1913. Il y a une famille de termes désignant l'étoupe la plus grossière du chanvre qui paraît remonter à **cocca* **coccula* (de *coccum* noyau). Ainsi, on a à Bormio (Valtelline) *štopa de li kokola* (Longa, „Wörter u. Sachen, III, 110;

Gierig, p. 86) et à Plaisance : *cocla* « capecchio ». C'est évidemment la forme qu'on a l'habitude de donner aux tresses du chanvre, en les entortillant fortement, qui a suggéré cette métaphore.

Echallens : de laura « chanvre en étoupe ».

Je range ce mot, inconnu jusqu'ici, avec le gruérien *ara*, le vaudois *aura* (Oron), le tessinois (Valmaggia) *òvra* « chanvre en étoupe », parmi les dérivés de *opera* (Gierig, p. 86). Seulement la première partie du mot demande à être expliquée. Je l'explique de la façon la plus simple, en admettant que l'article partitif s'est soudé au substantif. *Delaura* doit avoir été tiré de locutions telles que celles-ci : « il y a *de l'aura* ; voici *de l'aura* », etc.

Frib. grefión « espèce de cerise (bigarreau) ».

Je commencerai par donner quelques renseignements sur l'expansion géographique de ce mot, qui désigne, à proprement parler, le fruit d'un « cerisier enté ». On trouve *graſyón* dans les Basses-Alpes et dans les Alpes-Mar., *agraſyóun* dans la Vaucluse, *grefyón* dans l'Ain et la Savoie (cp. la carte « cerise » de l'*Atlas ling. de la France*), *grafión* à Echaliens, *galfióm* « ciliegia grossa con polpa dura » dans le Tessin (Valmaggia ; à Menzonio : *calfión*), *galfión* à Ludiano, *šgalfión* à Lugano et Sonvico (Valcolla). A Milan, on a *sgrafión*, à Poschiavo : *garbión* et *galbión* et en piémontais : *grafiún*. Il s'agit donc d'un mot très répandu. Mistral (II, 79) cite encore le prov. *engrafieu* et le crem. *grafiú*.

Nous avons là un mot apparenté au franç. *greffe greffer* tiré de *graphium* « pousse d'arbre » (C. G. L., VII, 7, 22). *Grefión* en est dérivé grâce au suff. *-ón*.

Frib. guetterlé, « ouverture dans une porte, avec grillage ».

C'est un dérivé de l'além. *gáter, gáter* (*Schw. Idiot.*, II, 495, 507), allem. *Gatter*. Tappolet (*Alem. Lehnu.*, s. v.) connaît uniquement *gatr* (Ajoie, Delémont) „*Gitter in der Kirche*“ et *gatrat* (Jura bernois). Le changement de signification est aussi bien remarquable.

De la même base viennent probablement les mots tessinois *éartégn* (Leventine), *gratégn* (Menzonio) « porte à claire-voie » (Zeitschr. f. rom. Phil., XXII, 467, n. 2).

Frib. ovaille « cas de force majeure ».

Je veux ajouter aux exemples de ce mot donnés dans les « Annales fribourgeoises » IV, 16, la forme *orvale* s. f. « dommage, dégâts produits par les orages et autres causes » dans la région de Belfort. A Bournois : *ovâle*, même sens. A Châtenois : *orvâlu* « exposé aux *orvales* ». Ainsi, le dossier de *ovaille* s'enrichit toujours davantage, mais l'étymon de ce terme intéressant demeure obscur.

Frib. peχliá « pétrir ».

Je pense, pour ce mot, à **pistulare*, devenu **pisclare* (de *pistare*), avec *-skl-* traité comme dans *misc(u)lare*, *mexliá*. On est tenté de rattacher à **pistulare* le franç. *pêle(-mêle)*, nap. (*mmeska-*)*peska*, tarant. (*meska-*)*peska*, calabr. (*mmiska-*)*piska* (Merlo, « Rev. de dial. rom. » II, 258) « confusion, brouhaha ». En anc. franç. *pesle mesle*, *melle pelle*, *quelle melle* ecc., avec un *e* ouvert inexpliqué (Foerster, Yvain, v. 443 : *mesle* : *gresle* grêle). De *peχliá* vient *empeχliá* « presser, écraser ».

Frib. tà « courtilière ».

A Fribourg, la « courtilière » est appelée *ta*. C'est un mot obscur, dont j'ai eu l'occasion de m'occuper dans la « Romania », XLIII, 616. A cette occasion, j'ai dit, grâce à une obligeante communication de M. Gauchat, que *tà* désigne à Vuillens la « salamandre ». Je peux ajouter que *tà* signifie « salamandre » dans les départements de la Dordogne, Vienne, Haute-Vienne, Allier et signifie, par contre, « têtard de grenouille » dans la Corrèze (Atlas ling. n° 1719).

Val d'Entremont, Val de Bagne « tsoton » petit tas de foin.

Le mot *tsoton* se trouve aussi à Yvorne, avec une forme quelque peu différente (*tchotron*), où *tch-* dépend des exigences phonétiques

locales et *-r-* n'est qu'une épenthèse après consonne dentale. Il est toutefois évident qu'il s'agit du même mot. M. E. Tappolet qui vient de consacrer une belle étude aux termes de fenaison dans les patois de la Suisse romande (« Bull. du Gloss. » VIII, 43) se borne à enregistrer *tsoton* et avoue ne pas connaître son étymologie. C'est avec une juste hésitation, qu'il écrit : « on ne trouve nulle part *tsaton* » petit chat « qui conviendrait pour le sens » (car un nom d'animal a souvent servi à désigner un tas de foin, de blé ou d'autre chose, par exemple à Lens, Valais, *fayeta* signifie « petite brebis » et « gros rouleau de foin »).

Je crois que *tsoton* vient du mot *calathus* très répandu dans les dialectes alpins avec le sens de « hotte, casier, tiroir » etc. (Voir mon article sur les dénominations de la « hotte » dans l' « Archivum romanicum » I, 156, 159 : rétor. *kául*, vén. *kalto* etc.) De *calathus* on a tiré d'abord *tso* (**cal(a)t(u)*) qu'on trouve encore à Blonay (Odin, p. 609 : *tsó* « compartiment d'une arche à grain ») et enfin, avec le suff. *-on(e)* : *tsoton* (**cauton(e)*, *caltone*, *calathone*) où le *-t-* a été conservé grâce à l' *-au-* (*o*) qui s'est développé de *-al+cons.* Ce n'est pas la première fois qu'un objet concernant la fenaison, une « mesure », un « modèle », une « forme » ont servi à désigner un tas de foin. Dans la vallée du Rhône, de Chamoson à Yverne, on a le mot *avoulye* « tas de foin ». Or ce nom provient de la perche appelée « aiguille » au moyen de laquelle on transporte le tas de foin.